

Ecole des Beaux-Arts du Genevois

La Ville propose une aide financière (sous conditions de ressources) aux jeunes annemassiens âgés de moins de 18 ans inscrits à l'École des Beaux-Arts du Genevois.



Flyer des bourses pour l'Ecole des Beaux Arts du Genevois

La Ville d'Annemasse propose une aide financière sous forme de bourse aux jeunes annemassiens âgés de moins de 18 ans inscrits à l'Ecole des Beaux-Arts du Genevois.



Téléchargez le [formulaire de demande de bourse](#)
Consultez les [modalités d'attribution des bourses](#)
Consultez le [règlement d'attribution des bourses](#)